



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction des affaires juridiques
et institutionnelles

Pôle des affaires juridiques

Affaire suivie par
daji.delegations@utoulouse.fr

Décision n° 2026_OR_092

Délégation de signature

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-11, L. 712-1, L. 712-2, L. 713-1, L. 713-9 et D. 713-1 à D. 713-4 ;
Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;
Vu les statuts de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Toulouse ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010/06/87 en date du 7 juin 2010 relative à la publication des délégations de signature sur le site internet de l'université ;
Vu la délibération du conseil d'administration n° 2025/04/CA-036 en date du 7 avril 2025 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'Université de Toulouse ;
Vu la nomination de Monsieur Alain Gonzaga en tant que chef du département Génie électrique et informatique industrielle (GEII) de l'IUT de Toulouse.

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Monsieur Alain Gonzaga, chef du département Génie électrique et informatique industrielle (GEII) de l'IUT de Toulouse, à l'effet de signer, au nom de la présidente de l'université, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes et décisions relevant du domaine de la scolarité suivants :

- Les relevés de notes ;
- Les attestations de réussite ;
- Les conventions de stage des étudiants de l'IUT (département GEII – Génie électrique et informatique industrielle) dans le cadre de leur cursus.

Article 2

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégataire ou jusqu'à la désignation du successeur du délégant lorsqu'il cesse ses fonctions.

Article 3

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 4

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de l'IUT de Toulouse et sur le site internet de l'université.

Article 5

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 17/07/2026

La déléguée,
La présidente de l'Université de Toulouse,

Odile Rauzy

La Présidente,
Odile RAUZY



Le délégataire,
Le chef du département Génie
électrique et informatique industrielle
(GEII) de l'IUT de Toulouse

Alain Gonzaga

The image shows a black rectangular redaction box covering the signature of Alain Gonzaga. Below the redaction, the name 'Alain GONZAGA' is written in a stylized, handwritten font. At the bottom of the signature area is a digital certification stamp that reads 'Certifié par youtrust' with a small logo.